



Une action « cancer'heureuse » imaginée par Les Lyonnaises de Tatioine

9ème ÉDITION  
du 5 au 12 novembre 2023

## Les Roses d'Ardennes



Plus qu'un RAID, une aventure solidaire et humaine.  
Nous sommes tous concernés de près comme de loin...

Les Lyonnes de Tatoonine organise CŒUR D'ARGAN, un raid en 4x4, 100% féminin, dans les régions de Souss Massa et Drââ, au Maroc.

En partenariat avec Allure Voyages qui assure la logistique du raid.



**Cette 9ème édition se déroulera du 5 au 12 novembre 2023.**

Elle réunira, au maximum, 15 équipes de 2 femmes.

### **LES CHALLENGES DES EQUIPAGES**

Lever des fonds pour participer au Raid et **reverser les bénéfices pour financer des actions qui améliorent la qualité de vie de femmes atteintes de cancer.**

Pour toutes les participantes, se dépasser dans une course d'orientation avec road-book et boussole. Et, pour les femmes touchées par le cancer, se retrouver après la maladie.

**Et profiter de ce moment pour :**

- ∞ Échanger sur la maladie
- ∞ Sensibiliser au dépistage et à la prévention,
- ∞ Retrouver énergie et équilibre après un cancer,
- ∞ Répondre au besoin de « passer à autre chose ».
- ∞ (re)Découvrir le désert et les paysages marocains.



### **◇ POURQUOI PARTICIPER A CETTE AVENTURE ?**

Nous avons découvert ce raid dans Rose Magazine, en 2015 et via Facebook.

Nous avons eu la chance d'y participer 3 fois et nous avons été complètement chamboulées par cette aventure.

Fortement sensibilisées à la cause, nous souhaitons partir à nouveau pour :

- ∞ Lever des fonds pour l'association et permettre de financer des actions de lutte contre les cancers et d'accompagnement des femmes pendant et après la maladie.
- ∞ Sensibiliser au dépistage et à la prévention,
- ∞ Échanger sur la maladie

**C'est un vrai challenge mais nous sommes motivées et déterminées à arriver au bout de cette aventure !!!!**



# UNE CAUSE UNIVERSELLE

**Les Lyonnaises de Tatoonne œuvrent pour la lutte contre les cancers féminins et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées.**

## **LUTTER CONTRE LES CANCERS FEMININS : un enjeu sociétal**

Chaque année en France, 49 000\* femmes sont victimes d'un cancer du sein, 4 500 d'un cancer de l'ovaire, 3 400 encore d'un cancer du col de l'utérus. Le cancer du col de l'utérus cause près de 1 000 décès par an en France. Le cancer du sein est la principale cause de mortalité chez la femme de 35 à 65 ans. Une femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein au cours de sa vie. 3 millions de personnes vivent avec un cancer en France.

\* Source Institut National du Cancer (INCA)

## **AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES FEMMES MALADES**

Les fonds récoltés permettent de financer des actions concrètes auprès de femmes malades, comme :

- Des programmes pour aider à se (re)construire avec et après un cancer,
- La plateforme en ligne Univers K qui propose des activités et une communauté d'échange entre pairs,
- Une randonnée sportive à vélo « Cœur de Rustine ».

L'association soutient aussi des organisations partenaires qui agissent pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, et plus spécifiquement afin de financer des soins de support.

Depuis le début de l'aventure en 2014, ce sont

**125 000 € reversés à la cause,**

**et**

**195 participantes !**



# UN RAID, DES CHALLENGES

*“Que les femmes, touchées ou non par la maladie puissent vivre ces sensations intenses tout en participant à la lutte contre le cancer.” - Valérie Lugon*

## UN RAID ACCESSIBLE À TOUTES

Aucune condition physique spécifique n'est exigée.



## SUR 1 SEMAINE

Cœur d'Argan est un raid d'orientation et de régularité avec road-book et boussole. Il est accessible à toute femme souhaitant se dépasser.

Comptent essentiellement **détermination, esprit d'équipe et de partage.**

## SE DÉPASSER POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS

- Le dépassement de soi démarre avec la volonté de participer,
- Sélectionner sa coéquipière pour partager l'aventure,
- Monter le dossier de financement,
- Prospecter auprès d'entreprises ou de particuliers,
- Organiser des événements.
- Parler de soi, de son vécu.



## Notre équipage : les Roses d'Ardenne

**Méla, 42 ans, mariée, 2 enfants - Aurel, 42 ans, mariée, 2 enfants**



Apprendre que Méla avait un cancer du sein a été un choc. Il faut avouer qu'à 34 ans on ne s'attend pas à l'annonce ce genre de nouvelle... Nous avons le même âge...

La voir lutter comme une guerrière contre cette maladie a été une vraie leçon de vie et de courage.

Sa force est devenue la mienne... L'aider et l'épauler a été naturel.

Nous nous sommes lancées dans de folles aventures... Elle n'a jamais cillé.

Nous nous sommes engagées toutes les 2 sur le Raid cœur d'argan en 2017 car nous avons trouvé que la cause était très noble. Récolter des fonds pour les associations nous tenait vraiment à cœur.

Notre première participation a été un réel chamboulement : dans nos vies, dans notre vision des choses et dans notre façon d'être.

Nous avons rencontré pendant cette aventure des femmes exceptionnelles qui ont été malades mais qui n'ont jamais baissé les bras. Et aussi des femmes qui ont accompagné des malades de près ou de loin mais qui se sentent vraiment concernées par ce fléau...

Quelle fierté de l'avoir fait !!!!!

C'est très naturellement que nous nous sommes engagées sur l'édition suivante.

À la vielle du 2ème départ, la maladie a refait surface...

Nous avons vécu cette deuxième édition comme une parenthèse enchantée avant le tumulte du retour, des soins, ...

Et nous nous sommes promis d'y retourner !!

Au fils du temps, de la récurrence, de la rechute et de nos vies qu'on croquait à pleines dents (peut-être pour se prouver que la maladie ne gagnerait pas...) notre engagement dans la lutte contre les cancers féminins s'est renforcé.

Aujourd'hui, nous souhaitons participer à nouveau au raid, en 2023.



## ◇ POURQUOI NOUS SUIVRE ?

∞ Pour une entreprise, un commerce ou tout autre sponsor, financer notre équipage, c'est avant tout **partager des valeurs**.

Les valeurs du Raid sont les suivantes :

- **Solidarité** : Participer à la lutte contre le cancer
- **Engagement** : Réaliser un acte sociétal en s'engageant ouvertement pour une cause
- **Partage** : Permettre à toutes les femmes, qu'elles aient connues ou non la maladie de vivre un moment unique de partage et d'échanges autour d'une préoccupation collective.

∞ C'est un **outil de communication et de relation publique** qui permet de promouvoir votre image et donnez une **visibilité** à votre entreprise par le marquage publicitaire sur notre véhicule, ainsi que la communication que nous ferons sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, la presse...

∞ C'est aussi **promouvoir son image**.

En interne, le raid peut être utilisé comme support de communication et permettre ainsi de faire de la prévention et de la sensibilisation autour de la maladie. C'est une façon originale de communiquer sur le sujet difficile qu'est le cancer. En externe, l'entreprise peut communiquer sur son implication dans la cause et son soutien à l'équipage. Cœur d'Argan est un raid unique en son genre. Le seul organisé au Maroc pour la cause du cancer.

∞ **Avantages fiscaux Mécénat** (ou don) Le mécénat est déductible des impôts. Les contreparties ne doivent pas dépasser le montant du don. Les stickers (sans les coordonnées du donateur) sont autorisés sur les véhicules. Des reçus de défiscalisation seront faits après vérification du don et des conditions de mécénat.

Dans ce cas, l'entreprise peut déduire de ses impôts 60% du montant versé (dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires). A titre d'exemple, un don de 1000€, ne coûte en réalité que 400€ à l'entreprise.

Pour les particuliers, la déduction est de 66% du montant versé.

**CONDITIONS DU MECENAT POUR LES PARTICULIERS** : les dons doivent être réalisés à partir de la plateforme sécurisée Hello Asso via le lien : <https://www.helloasso.com/associations/lyonnes-detatooine/formulaires/3>

Les entreprises souhaitant devenir mécène peuvent aussi verser leur don via Hello Asso (lien ci-dessus).

∞ **Le Sponsoring** (ou parrainage) est possible. Les sommes versées par des sponsors sont considérées comme « des dépenses destinées à promouvoir l'image de votre entreprise » et sont donc déductibles du résultat imposable. (Art. 39-1.7 du code général des impôts > cf ci-dessous).

Les sommes ne sont pas déductibles des impôts, ce n'est pas la même chose. Un reçu comptable est établi dès que la somme est encaissée par l'association (virement ou chèque).

Que dit l' Art. 39-1.7 ? Article 39 : Modifié par LOI n°2014-1655 du 29 décembre 2014 - art. 26 (V) 1. Le bénéfice net est établi sous déduction de toutes charges, celles-ci comprenant, sous réserve des dispositions du 5, notamment : 7° Les dépenses engagées dans le cadre de manifestations de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, lorsqu'elles sont exposées dans l'intérêt direct de l'exploitation.



## ◇ LE FINANCEMENT

Pour réaliser ce projet nous avons besoin de 10 000 € :

∞ Inscription de l'équipage (2 personnes) au raid : 8 600 €

L'inscription au raid comprend : La fourniture du 4x4, le carburant, l'hébergement en demi-pension (petits déjeuners et repas du soir) à Agadir, la restauration en pension complète pendant la durée du raid, l'hébergement en bivouac, l'assistance mécanique et l'assistance médicale, l'assurance du raid, road-book et boussole, l'équipement du véhicule (pelle, plaques et sangle), un dossier d'aide à la recherche de sponsors, la somme de 10% de l'inscription (600 €) reversée aux associations bénéficiaires.

∞ Provision pour frais mécaniques : 500 €

En espérant que nous n'en aurons pas besoin....

∞ Vols pour 2 personnes + transfert, assurance rapatriement : 500 €

∞ Matériel divers, fabrication stickers, tee-shirts ... : 400 €

Si la somme récoltée dépasse le montant des frais, le supplément sera versé en totalité aux associations bénéficiaires.

Si nous ne participons pas au Raid, pour quelques raisons que ce soient, tout l'argent récolté sera versé aux associations bénéficiaires.

**NOUS COMPTONS SUR VOUS !!!!!**

**Cœur d'Argan 2023**



## ◇ CONTACTS

Mélanie : 06.81.65.40.89

Aurélié : 06.62.18.04.65

Mail : [lesrosesdardennes@gmail.com](mailto:lesrosesdardennes@gmail.com)

## ◇ MEDIAS

Facebook : [www.facebook.com/lesrosesdardennes](http://www.facebook.com/lesrosesdardennes)

Instagram : [lesrosesdardennes](https://www.instagram.com/lesrosesdardennes)

Notre cagnotte est en ligne. Pour ceux qui souhaitent participer, le paiement peut se faire avec une carte bancaire et est sécurisé.

Chaque participation, quel que soit le montant, est la bienvenue. Il n'y a pas de minimum.

Cagnotte :

<https://www.leetchi.com/c/les-roses-dardennes-raid-coeur-dargan?>

(Paiement sécurisé)

Chèques :

Si le paiement en ligne vous fait peur, nous pouvons également déposer les chèques directement sur le compte bancaire de l'association qui pourra vous délivrer un reçu au-delà de 100 € (à l'ordre de « Lyones de Tatoonie »)



# Formulaire de contribution

**Association Lyonnaises de Tatoonne,  
39 chemin de la Cadière 69350 La Mulatière**

(N° W691078147 . Préfecture du Rhône)

Par la présente, nous nous engageons à verser la somme de.....€, pour  
l'équipage « Les roses d'Ardennes », à l'association Lyonnaises de Tatoonne :

Par chèque :

Par virement :

Préciser :  Mécénat  Sponsoring  Hello Asso (mécénat)

Raison sociale :

Téléphone :

Nom du responsable :

eMail :

Adresse :

Fait à :

Le : Cachet de l'entreprise et signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

